Bilan des activités 2021

Partie 1 sur 4

En 2021, le conseil municipal a dû s'adapter aux contraintes sanitaires et utiliser souvent d'autres salles que celle du conseil.

La commune de Saint-Mesmin

- pour ses 1805 habitants et au sein de son **territoire d'appartenance**
- AGIT
  - pour sa commune (conseil municipal)
  - pour son territoire (conseil communautaire)
- AVEC
  - l'intercommunalité (la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges / CCPP) qui exerce de plus en plus de compétences,
  - Pour porter des projets de plus grande envergure (santé, environnement, habitat, économie…)
- Ainsi vos élus s'investissent à Saint-Mesmin mais aussi sur le pays de Pouzauges pour
  - vous apporter des services et équipements facilitant votre quotidien et
  - préparer l'avenir en travaillant sur des projets structurants
- C'est un travail important qui n'est pas systématiquement VISIBLE.

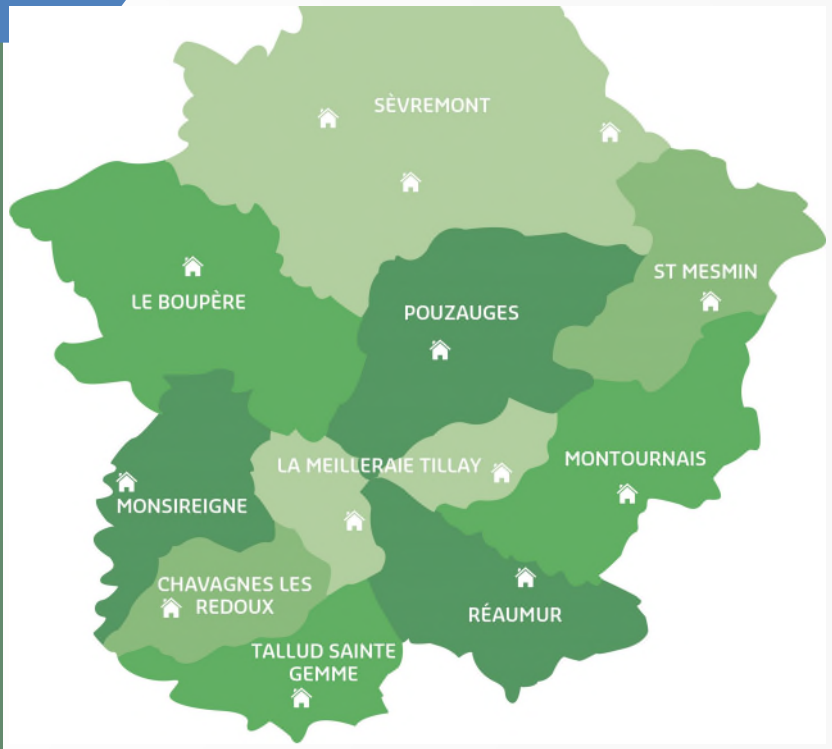

Le Pays de Pouzauges :
10 communes représentées
au sein de la communauté de communes

Ce qu’il faut retenir de 2021

- Une année **d’EMOTIONS** pour ceux qui ont perdu des proches,
- Une année **d’adaptation permanente** pour mettre en place l’organisation adéquate liée à la PANDEMIE,
- Une **année de CHANGEMENT DES HABITUDES** avec moins de rencontres et moins d’événements

- MAIS finalement aussi une **année d’événements** et **de PROJETS**

Ce qui s’est passé en 2021

- Nous allons vous présenter
  - le bilan 2021 de nos ACTIONS au niveau communal et quelques unes au niveau intercommunal,
  - et quelques IDÉES OU PROJETS 2022 ...
- N’oubliez pas que chaque projet qui se réalise est
  - l’aboutissement **d’un LONG TRAVAIL INVISIBLE** réalisé par les élus et les services,
  - Mais aussi le résultat **de DÉLAIS des ENTREPRISES** qui connaissent de plus en plus des difficultés
    - d’approvisionnement en matières 1ères, et parfois
    - de recrutements,
  - alors merci de votre TOLERANCE et BIENVEILLANCE

Les Commissions Permanentes Municipales

(Les CPM)

CPM 1 : Finances
CPM 2 : Communication
……CPM 3 à 8

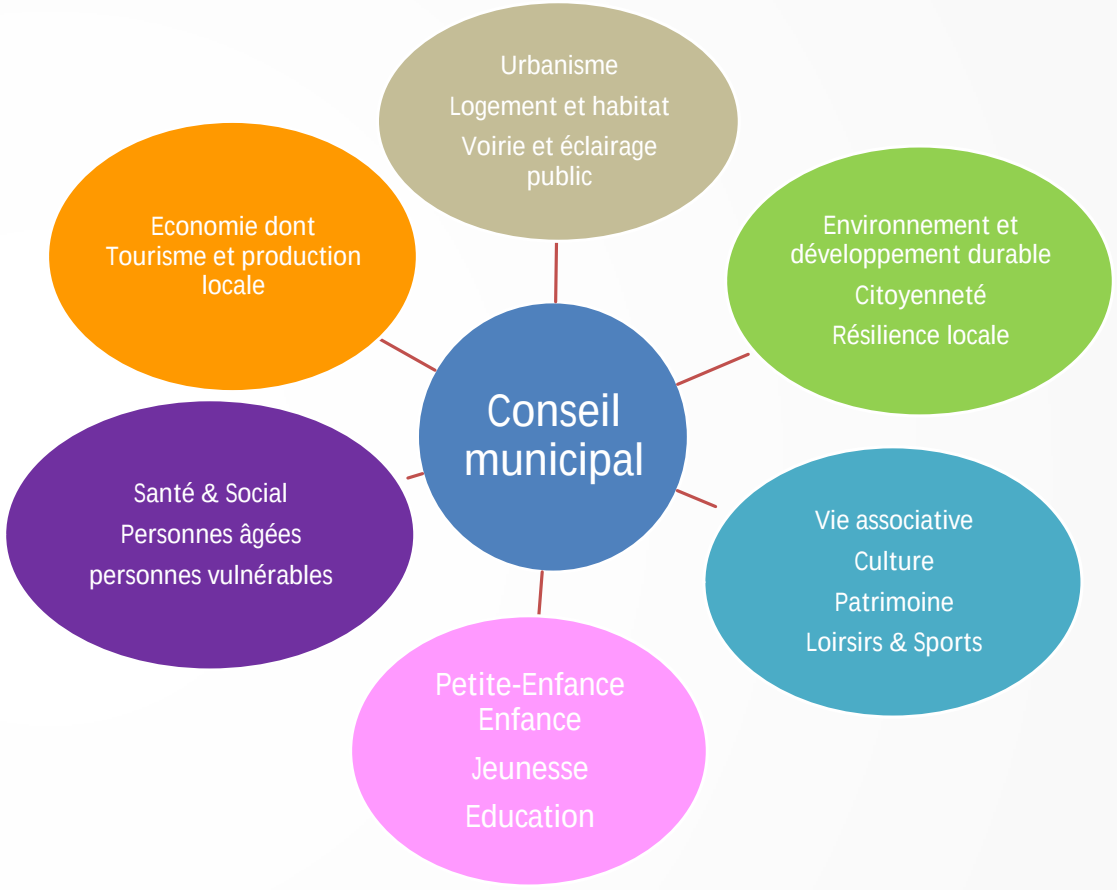

Le circuit : préparation CPM → vérification SGS → avis Bureau → délibération CM

CPM 1 : Finances

Anne Roy
Maire
Présidente du CCAS
Conseiller communautaire

Hervé Rousseau
1er adjoint

Séverine Diguet Herbert
2nde adjointe
Vice-présidente du CCAS
Conseiller communautaire

Jean-Charles Vasseur
3ème adjoint

Assistance

Ninon

Jean-Baptiste Dujour
Conseiller délégué
Projet rénovation centre bourg

Sophie Héraud
Conseillère municipale

Budget principal 2021

Section de fonctionnement : 1 548 400 €

Section d'investissement : 898 600 €

8

Prestations facturées à des partenaires externes

L'équipe qui assure les entretiens

Budget principal : Facturation **au CIAS**
Petit entretien MARPA (Résidence Autonomie)

Budget principal : Facturation **au Département de la Vendée,**
Entretien du parking du Château de Saint-Mesmin

Budget principal : Facturation à **Vendée Logement**,
Entretien du terrain (ex cité Beauvallon)

TARIFS Encarts publicitaires

- Insertion dans le bulletin municipal annuel
- Développement du nombre de formats d'encarts
- Baisse du tarif mise en place pour aider les entreprises suite impact covid19
- Mise en place d'une convention

Les Subventions

et avantages en nature

à des tiers

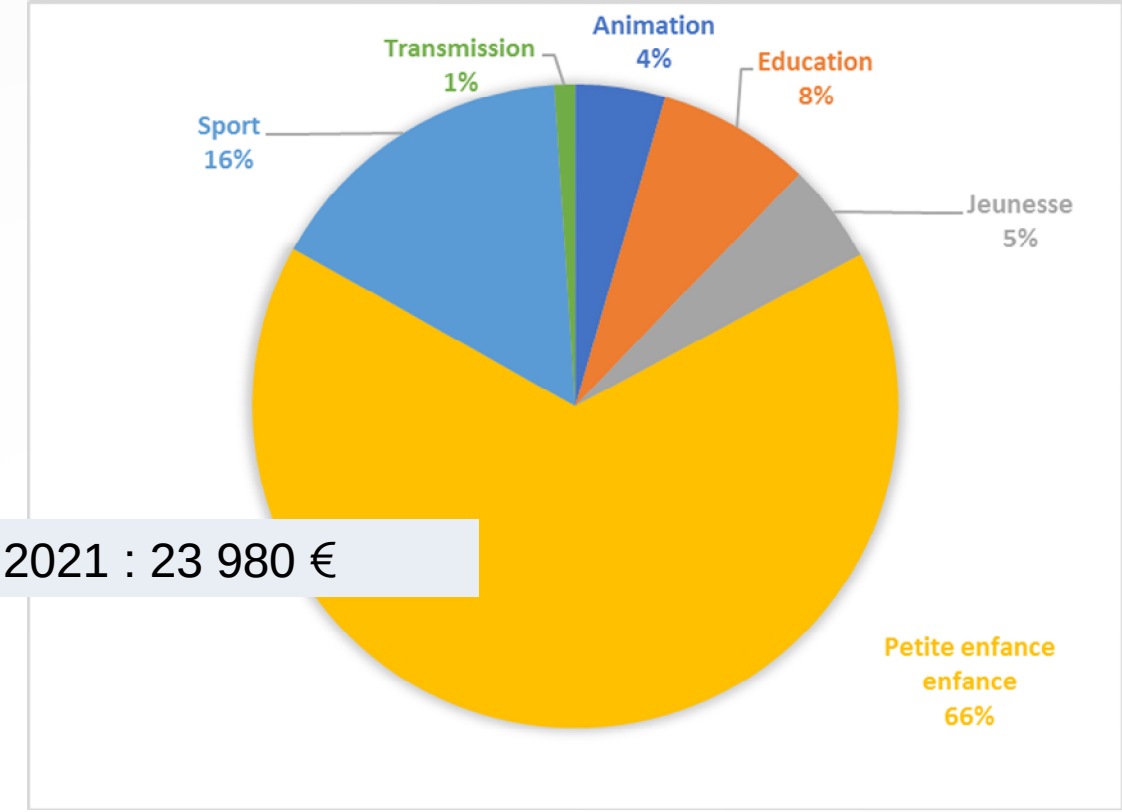

Total 2021 : 23 980 €

Tiers : les associations ayant une activité directe collective sur la commune

Avantages en nature : mise à disposition de salles ou matériel

Le forfait communal à l'OGEC ne fait pas partie des subventions (il est obligatoire contrairement aux subventions)

CPM 2 : communication

Anne Roy
Maire
Présidente du CCAS
Conseiller communautaire

Christelle Biteau
Conseillère municipale

Jessica Parreau
Conseillère Déléguée
Marché de producteurs et artisans locaux

Assistance

Elodie

Jean-Louis Ducout
Conseiller municipal

Sophie Héraud
Conseillère municipale

Communication

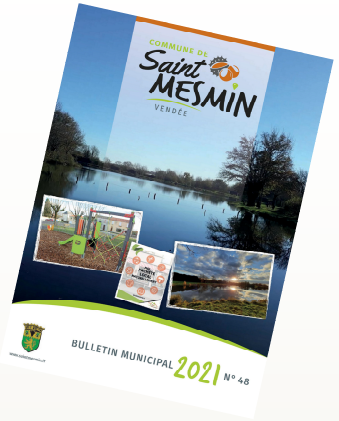

- Un bulletin municipal étoffé
- Une lettre municipale « le JIMM »

- Le site internet
  - Une fréquentation en augmentation (+ 38 % depuis 06/20)
  - **564 748 en 12/21**
  - Une baisse des consultations amorcée depuis 1 an (progression + 8%)

- Une communication qui se déplace
  - progressivement du site internet
  - vers les réseaux sociaux

Communication

- Une page Facebook : https://www.facebook.com/Mairie-de-Saint-Mesmin
  - Une augmentation très forte des abonnés **(+ 64% depuis 06/20)** / **696 en 12/21**
  - Une augmentation des consultations qui se poursuit sur 2021 (+ 23 %)
  - Une charte de bon usage

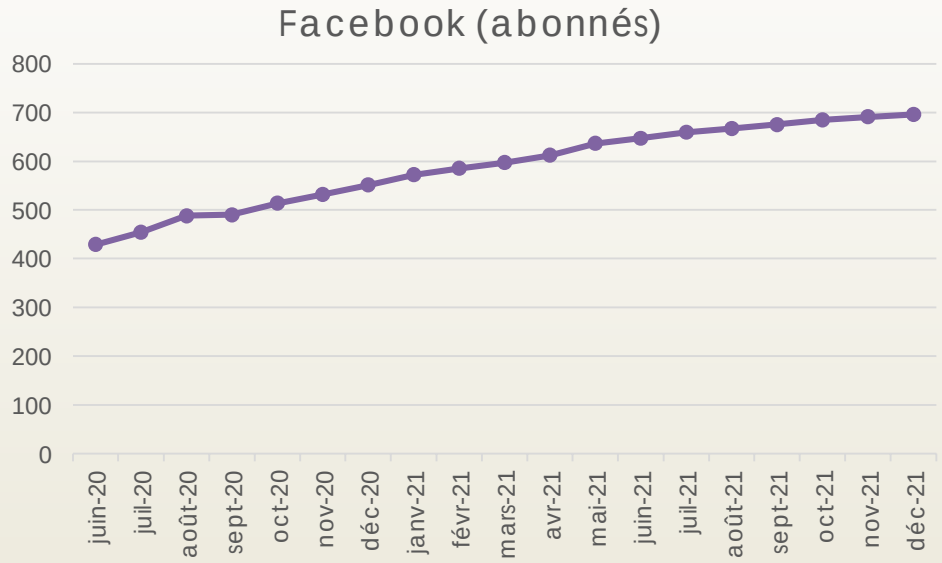

- Application Intramuros (développement 2022)

La communication intercommunale

Anne Roy
Maire
Présidente du CCAS
Conseiller communautaire

Christelle Biteau
Conseillère municipale

- Journal intercommunal
- IntraMuros (information)

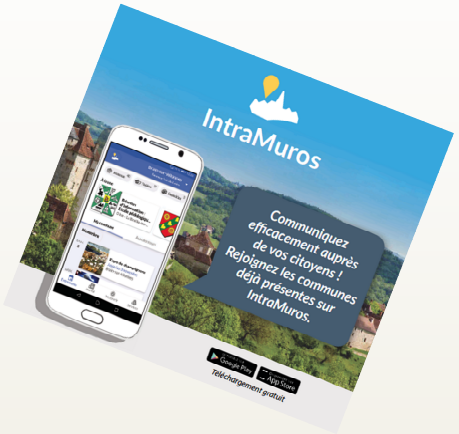

- Refonte des sites internet : CCPP et Échiquier (2021 / 2022)
- Création d'une marque de territoire (2021 /2022)

Distribution des journaux communaux et intercommunaux

- Ils distribuent dans vos boites aux lettres les supports communaux et intercommunaux
- MERCI à Jean PAQUEREAU qui nous a quitté fin 2021

Maurice	BAUDÉ
Michel	BELAUD
Nadine	BIRAUD
Roger	BOISSINOT
Marie-Renée	BREGEON
Maryline	BREGEON
Maire-Luce	BRILLANCEAU
Gilles	CHESSE
Marie-France	DIGUET
Jeanny et Jean-Louis	FAGOT et DUCOUT

Odile	GATARD
Sylvie	LOGEAIS
Francette	LOMBARD
Sylvia	MORISSET
Françoise	PAILLAT
René	PAQUEREAU
Bernard	POINT
Odile	PUAUD
Michel	ROY
Michel	SOURISSEAU

CPM 3 : Citoyenneté, Environnement et Résilience locale

Hervé Rousseau
1er adjoint

- Tous les élus du conseil municipal
- Rappel des principes :
  - Citoyenneté: être responsable de ses droits mais aussi de ses devoirs envers la communauté dans laquelle on vit.
  - Environnement : recherchez un impact environnemental positif et répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, ex : Établir un plan de transition énergétique à 5 ans agir pour la biodiversité
  - Résilience locale : être en capacité d'anticiper de réagir et de s'adapter pour se développer durablement quelles que soient les perturbations.

Objectifs : gagner en autonomie des ressources, créer du lien social,

organiser des solidarités

Les haies

- **Rôle des haies**
  - **biodiversité et éco système**

- **PLANTATION DE HAIES** sur des terrains communaux
  - en février 2021 (600 plants)
  - avec les bénévoles de l'association « les sportifs en chemin »

Les haies

- **PLANTATION DE HAIES** sur des terrains communaux
  - Sur un espace vert communal en décembre 2021

- **AIDES à la PLANTATION DE HAIES** €
  - télécharger les formulaires
  - pour les agriculteurs et
  - pour les particuliers

https://www.paysdepouzauges.fr/fr/environnement/aides-environnementales

Plantations de haies bocagères ////////

Dans le cadre de la charte forestière de territoire, la Communauté de communes **accompagne les agriculteurs et habitants dans la plantation de haies bocagères.** La prise en charge comprend la fourniture des plants ainsi que le paillage nécessaire au projet.
Les demandes doivent parvenir à la Communauté de communes **avant le 30 avril pour une plantation prévue l'hiver 2022/2023.**

Renseignements auprès du service environnement
au **02 51 57 14 23** ou **f.papin@paysdepouzauges.fr**

La valorisation du bois local

Saint-Mesmin

La scierie mobile débite troncs et branches

Gilles Baud en plein travail avec sa scierie mobile. Les personnes intéressées par ses services doivent se faire connaître en mairie. | PHOTO : OUEST-FRANCE

La commune a accueilli Gilles Baud, artisan sèvremontain de Saint-Michel-Mont-Mercure. L'artisan spécialisé dans le sciage de planches, est itinérant grâce à son équipement de scierie mobile. **« Saint-Mesmin ouvre ainsi la marche pour le territoire de la communauté de communes sur la valorisation du bois local. Cette démarche est intégrée à la charte forestière du Pays de Pouzauges ».**

C'est près de l'ancienne Cavac que le chantier s'est installé. Coupant et débitant les quelques troncs des arbres récemment abattus par les employés communaux, Gilles Baud et sa scie mobile n'a pas manqué d'attirer les passants. Les planches débitées, une fois séchées, serviront pour agrémenter des aménagements extérieurs du bourg. Certains particuliers, ayant apporté leurs troncs ou grosses branches, ont fait appel aux services de l'artisan. **« Cette opération sera renouvelée et ouverte à tous. »** L'installation du matériel étant conséquente, une prochaine intervention ne sera possible qu'avec une certaine quantité de troncs à scier. Après les inscriptions en mairie, une date sera fixée après la constitution d'une liste de personnes intéressées.

- **De la communauté de communes…**
  - Les collectivités, mais aussi les particuliers, vont pouvoir profiter d'une structure qui est en train de se mettre en place au niveau de la Communauté de Commune que l'on nomme "Tiers Lieu Bois".
  - Nous aurons donc tous la possibilité de faire scier nos troncs d'arbres, de stocker les planches pour séchage, dans un local spécialement prévu pour ça.
- **…Jusqu'à Saint-Mesmin**
  - 04/ 2021, Saint-Mesmin a marqué le pas dans le projet intercommunal de valorisation de notre bois local par la venue dans la zone de la gare d'un "scieur de long" (ou scierie mobile) basé à Sèvremont.
  - Deux chênes devenus dangereux sur un de nos bords de route ont pu ainsi être coupés en planches de différentes épaisseurs. Elles sont maintenant en cours de séchage et de stabilisation, pour pouvoir être utilisées dans deux ans ou plus pour des aménagements locaux.

Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Outil de planification qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Il définit, sur le territoire de l'intercommunalité :

1. les **objectifs stratégiques et opérationnels** ***(stratégie EnR énergies*** *renouvelables)* pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter
   1. **L'intercommunalité a voté sa stratégie EnR en 12/2021,**
   2. **Il convient maintenant de passer en phase 2 : l'élaboration du programme d'actions.**
2. le **programme d'actions pour**
   1. améliorer l'efficacité énergétique,
   2. augmenter la production d'énergie renouvelable,
   3. valoriser le potentiel en énergie de récupération,
   4. favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique,
   5. limiter les émissions de gaz à effet de serre,
   6. anticiper les impacts du changement climatique…

1 binôme (élu/agent)
- a participé au programme de Priorisation des Investissements Liés à l'Energie (PILE) proposé par le SyDEV
- va poursuivre son travail avec l'évaluation du potentiel solaire sur le patrimoine public

L’Assainissement

- L'**assainissement** a pour fonction
  - de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles se sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel,
  - d’assurer l'évacuation et le traitement des eaux usées en minimisant les risques pour la santé et pour l'environnement.
- La communauté de communes exerce la compétence, elle
  - accompagne les particuliers dans la mise en place d'un raccordement au réseau public, aussi appelé tout à l’égout
  - contrôle le raccordement au réseau public d’assainissement.
- La Mairie peut être
  - sollicitée pour accompagner à la communication avec les usagers
  - saisie en cas de pollution

Pays de Pouzauges
En Vendée

€ Aides à solliciter

Renseignements auprès du service environnement
au **02 51 57 14 23** ou **f.papin@paysdepouzauges.fr**

1 enfant, 1 arbre

1 arbuste

pour chaque nouveau né

32 arbustes plantés depuis la mise en place en 2020

CPM 3

- Pour les fêtes de fin d'année, la collecte des coquillages

- En 2021,
  - nous avons adapté les horaires de collecte
  - pour mieux répondre à vos besoins

La Citoyenneté

- **PROJET 2022**
  - **Passeport Vendée Civisme 2022-2023**
  - La vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=kO7QYw-CPBY

La Résilience territoriale **Alimentaire**

Pour mieux agir et donner une clé de lecture de la résilience alimentaire d'un territoire, le CNRA* a mis en place un **Baromètre** construit autour **de 7 thématiques** déclinées à l'échelle des départements :

Carrefour des Maires
Le Ministre de l'Agriculture

1. L'adéquation entre production agricole et besoins alimentaires
2. La population agricole
3. La politique foncière
4. Les pratiques agricoles
5. La distribution en circuit court
6. La présence d'outils de transformation
7. Les projets alimentaires territoriaux (PAT)

Pays de Pouzauges
9 avr. ·

[PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE - PAT]

Une Charte des marchés de produits locaux a été créée afin de favoriser la transparence sur les produits présents et d'harmoniser les critères de ces marchés.

📋 3 critères fondamentaux ont été établis en accord avec les principes du PAT :
✅ des produits de saison les plus locaux possibles,
✅ des produits issus des circuits courts (1 intermédiaire maximum entre le producteur et le consommateur)
✅ un marché hebdomadaire.

Cette Charte concerne les marchés de Mairie de Saint-Mesmin et du Boupère.

Le détail de la Charte est ici ! 🔄
https://fr.calameo.com/read/0055308885f440040a314

*CNRA : Conseil National pour la Résilience Alimentaire

A demain pour la suite

Partie 2 sur 4

Merci au créateur du Chat, Philippe Geluck